

INFORMATIONS FINANCIERES - NOTE DE SYNTHESE

COMMUNE D'ARS SUR FORMANS

L'article L 2313-1 du code général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune, imposée par cet article, dont un extrait figure ci-après.

Code général des Collectivités Territoriales – extrait de l'article 2313-1 :

Pour l'ensemble des communes, les documents budgétaires sont assortis d'états portant sur la situation patrimoniale et financière de la collectivité ainsi que sur ses différents engagements. Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévu à l'article L 2312 -1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L 2121-12 sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'État.

Un décret en Conseil d'État fixe les conditions d'application du présent article.

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre. Le « cycle budgétaire » est le suivant : débat d'orientation budgétaire, budget primitif, décisions modificatives de crédits, compte administratif.

Le compte administratif présente, après clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget. Il retrace les opérations réalisées au cours de l'année. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par le Trésorier.

Le compte administratif 2020 a été approuvé par le Conseil Municipal le 24 mars 2021

1. Compte Administratif 2020

1.1 Evènements marquants

L'année 2020 a bien évidemment été marquée par la crise sanitaire.

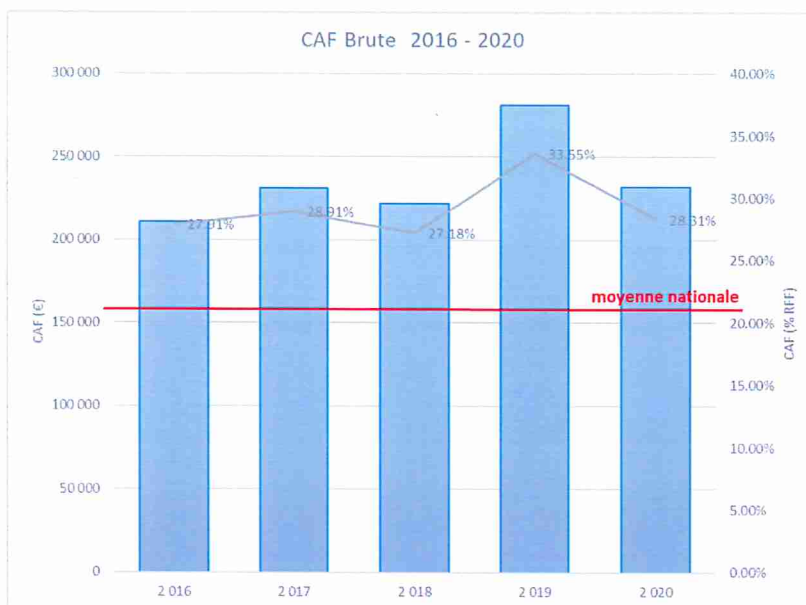
On note une augmentation des charges réelles de fonctionnement de 5,6% par rapport à l'année 2019 due à :

- des achats liés à la crise sanitaire (produits d'entretien, masques..)
- Indemnités des élus
- Participations aux frais de fonctionnement de l'école privée : augmentation de 97% par rapport à 2019. Cette augmentation est liée à la loi pour « une école de confiance » qui rend l'école obligatoire à partir de 3 ans. La commune participe donc aux frais de fonctionnement des enfants de maternelle, ce qui n'était pas le cas jusqu'en septembre 2019. Avant cette date la commune participait pour les enfants à partir de 6 ans.

Les recettes réelles de fonctionnement sont en baisses de 2,2% liée surtout à la crise sanitaire (exonération de certains loyers sur 2 mois et non location de la salle communale sur 10 mois).

La capacité d'autofinancement brute est en baisse de 17.4% par rapport à 2019. Ce chiffre est à relativiser car l'année 2019 était une année exceptionnelle. Comparée aux années précédentes, la CAF brute est en progression.

	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	moyenne nationale (2019)
CAF brute (€)	211 000	231 000	221 719	281 125	232 075	
CAF Brute (€ / hab)	149	165	159	198	161	164
CAF Brute (% RRF)	27.91%	28.91%	27.18%	33.55%	28.31%	21.09%

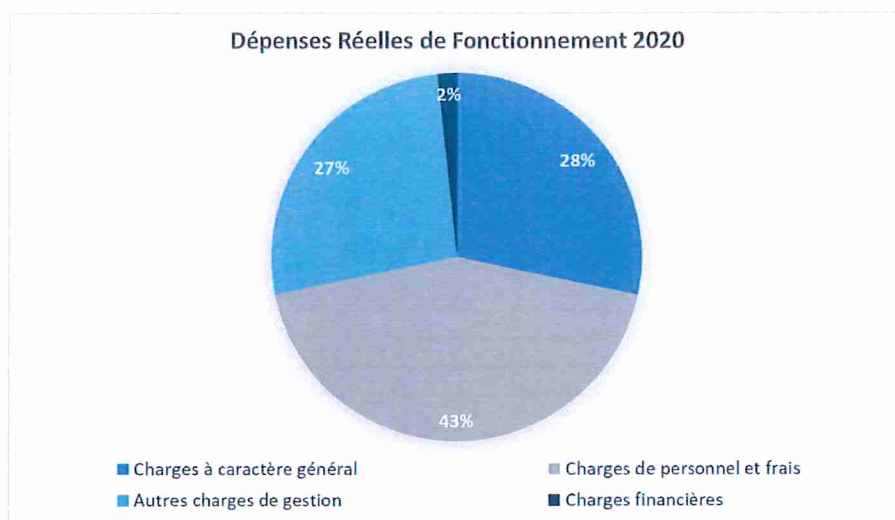


Au niveau de l'investissement, 57% des dépenses prévues ont été réalisées. Les dépenses principales concernent l'aménagement du parvis de la mairie, les travaux de rénovation des sanitaires du camping et les travaux de mise en séparatif des eaux pluviales.

1.2 Les dépenses de fonctionnement

1.2.1 répartition

Les charges sont réparties pour 43% en charges de personnel. Les charges à caractères générales et autres charges de gestion sont similaires. Les charges financières représentent 2% des dépenses réelles.



Article	Objet	CA 2019	répartition 2019	CA 2020	répartition 2020	ratio 2020 / 2019
011	Charges à caractère général	174 683	31.4%	166 550	28.3%	95.3%
012	Charges de personnel et frais	252 659	45.4%	254 783	43.4%	100.8%
65	Autres charges de gestion	120 180	21.6%	156 066	26.6%	129.9%
66	Charges financières	11 387	2.0%	10 277	1.7%	90.3%
67	Charges exceptionnelles	0		0		
042	Opérations d'ordre entre sections	102 269		92 283		90.2%
014	Atténuation de produits	12 213		12 851		105.2%
	Total Dépenses	673 391		700 682		104.1%
	Total Dépenses Réelles	556 757	100.0%	587 676		105.6%

En 2020, on note 5.6% d'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement par rapport à 2019. Cette augmentation est due essentiellement au chapitre 65.

Les charges de personnel sont en augmentation de 0,8%, liée au GVT

Les charges à caractère générales sont en baisse de 4.7%

Les charges financières en baisse de 10%, car il n'y a pas de nouvel emprunt en 2020.

1.2.2 Charges à caractère général

Article	Objet	CA 2019	répartition 2019	CA 2020	répartition 2020	ratio 2020 / 2019
60	Achats divers	51 640	9.3%	51 449	8.8%	99.6%
61	Services extérieurs	76 543	13.7%	59 885	10.2%	78.2%
62	Autres services	42 603	7.7%	50 266	8.6%	118.0%
63	Impôts et taxes	3 897	0.7%	4 951	0.8%	127.0%
011	Charges à caractère général	174 683	31.4%	166 550	28.3%	95.3%

On note une baisse de 4,7% par rapport à 2019. Les achats restent constants malgré une hausse de 43% sur les frais de produits d'entretien et achat de masques liés à la crise sanitaire. Les autres achats ont été bien maîtrisés.

Les services extérieurs sont en baisse de 20% grâce à une économie sur les contrats d'assurance renégociés en 2019, et des frais d'entretien moindres sur les bâtiments et terrains.

L'augmentation de l'article 62 est liée à des cotisations dues en 2019 et payées en 2020.

1.2.3 Autres Charges de gestion

65	Autres charges de gestion	120 179.93	21.6%	156 066.1	26.6%	129.9%
6531	Indemnités maire et adjoints	45 972.84	8.3%	50 454.05	8.6%	109.7%
6533	Cotisation retraite maire /adjoints	1 930.68	0.3%	2 118.92	0.4%	109.7%
6534	Cotisation séc soc maire /adjoints	0.00	0.0%	5 864.61	1.0%	
6535	Formation des élus	195.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%
65372	Fonds d'allocation des élus	40.14	0.0%	38.27	0.0%	95.3%
6541	perte sur créance irrécouvrable	0.00	0.0%	618.98	0.1%	
6542	créances éteintes	159.10	0.0%	0.00	0.0%	0.0%
6553	Service d'incendie	4 320.72	0.8%	4 528.28	0.8%	104.8%
65548	Contr. Aux organismes de regroupement	1 343.87	0.2%	5 778.02	1.0%	430.0%
6557	Fonds solidarité logement FSL	419.10	0.1%	425.40	0.1%	101.5%
6558	autres contributions obligatoires	22 046.00	4.0%	43 374.00	7.4%	196.7%
657362	Subvention CCAS	3 500.00	0.6%	4 500.00	0.8%	128.6%
6574	Subv. de fonct. aux associations	40 252.00	7.2%	38 362.57	6.5%	95.3%
65888	Autres PAS	0.48	0.0%	3.01	0.0%	627.1%

On note une augmentation de 22% des indemnités et charges des élus suite à la loi Engagement et proximité du 27 décembre 2019.

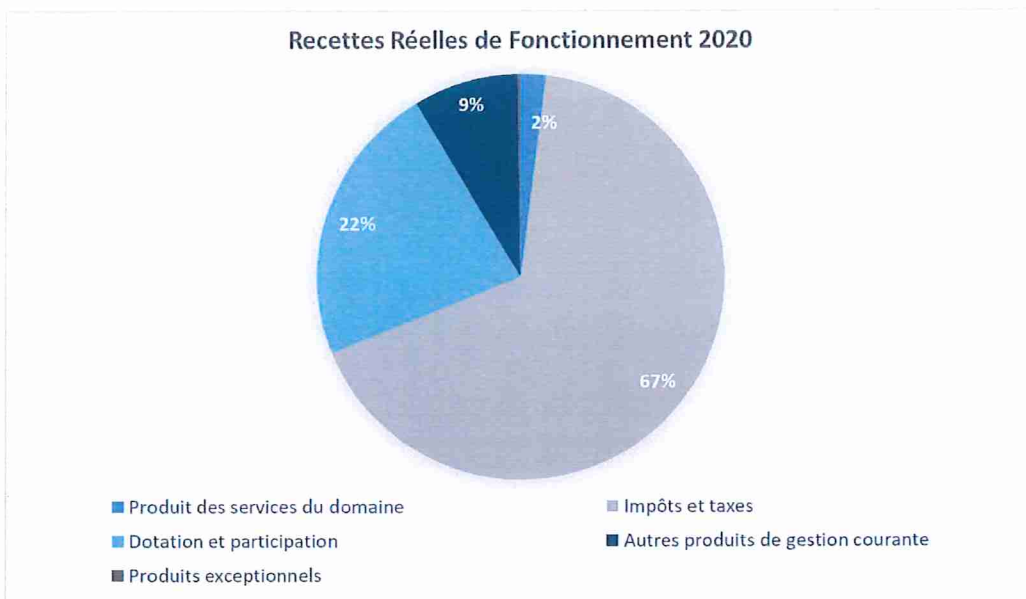
Article 65548 : la mise en place de l'extinction nocturne de l'éclairage public est une dépense exceptionnelle.

Enfin, les autres contributions obligatoires ont augmentées de 97%. Ceci représente les frais de fonctionnement de l'école maternelle privée. Jusqu'en 2019, la commune finançait uniquement les enfant à partir de 6 ans. Suite à la loi pour une Ecole de confiance qui rend l'école obligatoire à partir de 3ans, la municipalité doit participer également pour les enfants de maternelle.

Enfin, les subventions aux associations ont diminué 4,7% à cause de la crise sanitaire : les manifestations prévues par les associations n'ont pas eu lieu et les aides aux familles pour le périscolaire et extrascolaire ont été réduites car il y eu moins de fréquentation. De plus, le conseil municipal a délibéré pour une réduction de l'aide de 0,5€/h/enfants à 0,4€/h/enfants à partir du 1^{er} septembre 2020.

1.3 Les recettes de Fonctionnement

Les recettes sont réparties pour 67% par les impôts et taxes et 22% pour les dotations



Article	Objet	CA 2019	répartition 2019	CA 2020	répartition 2020	ratio 2020 / 2019
013	Atténuation de charges	2 152		7 871		366%
70	Produit des services du domaine	17 599	2.1%	16 378	2.0%	93%
73	Impôts et taxes	541 491	64.6%	557 049	67.3%	103%
74	Dotation et participation	198 980	23.7%	186 750	22.6%	94%
75	Autres produits de gestion courante	87 664	10.5%	70 372	8.5%	80%
77	Produits exceptionnels	100 362	0.5%	91 054	0.3%	91%
042	Opération d'ordres entre section	3 000		3 000		100%
	Total Recettes	951 248		932 474		98%
	Résultat fonctionnement	277 856		231 792		83%
	Total Recettes Réelles	837 882	100.0%	819 751	100.0%	97.8%

Les recettes réelles de fonctionnement ont diminué de 1,2%, essentiellement du à la baisse des produits de gestion courante lié à la crise sanitaire (exonération de loyers, et baisse des revenus de location de salle).

Les taux d'imposition n'ont pas évolué en 2020.

1.4 Dépenses D'Investissement

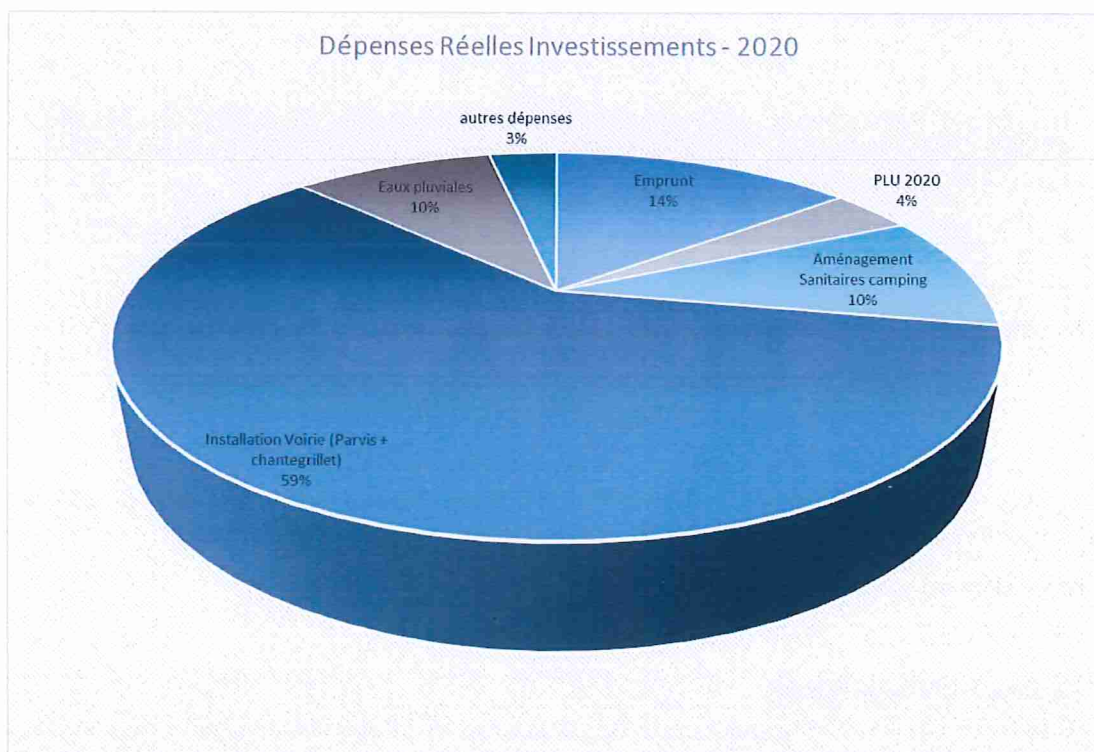
Les dépenses d'investissement sont essentiellement liées aux travaux de requalification du centre village, avec la première phase de travaux qui a débuté en juin 2020 pour le parvis de la mairie. Les travaux continueront jusqu'en septembre 2021 avec l'aménagement de la rue Jean-Marie Vianney.

Autres investissements marquants :

- Travaux de rénovation des sanitaires du camping : ces travaux sont dus suite à la mise en DSP du camping, et pour le classement 3 étoiles
- Travaux de mise en séparatifs des eaux pluviales en lien avec le schéma directeur de la communauté de commune

Dépenses Réelles d'Investissement :

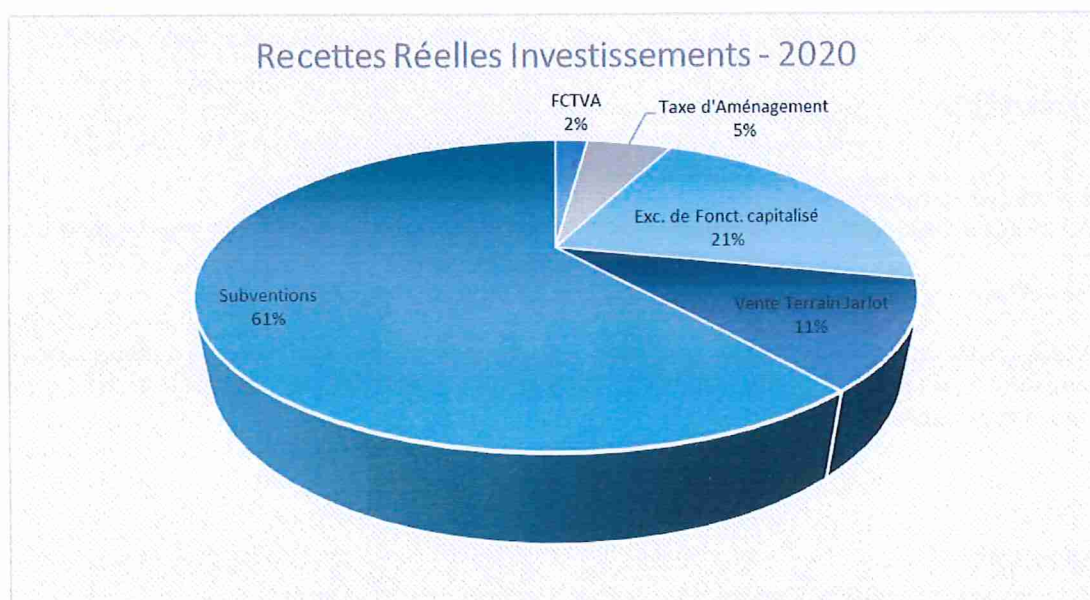
	CA 2020	RAR 2020	TOTAL
emprunt	150 604.54		150 604.54
subvention équipement	3 000.00		3 000.00
PLU 2020	13 560.00	26 440.00	40 000.00
site internet	1 815.60	1 815.60	3 631.20
Terrains	2 816.40	0.00	2 816.40
Aménagement Sanitaires camping	102 516.72	0.00	102 516.72
Viabilisation terrains	10 203.83	5 940.00	16 143.83
Installation Voirie (Parvis + chantegrillet)	312 871.58	311 673.00	624 544.58
Eaux pluviales	58 091.22	41 908.00	99 999.22
Matériel (pompiers)	2 714.94	0.00	2 714.94
Divers Travaux écoles	4 152.73	1 074.00	5 226.73
matériel informatique	631.80	0.00	631.80
TOTAL	662 979.36	388 850.60	1 051 829.96



1.5 Recettes d'Investissement

Les recettes proviennent de l'excédent de fonctionnement des années antérieures (21%) et de subventions (61%). On note également la vente d'un terrain qui représente 11% des recettes de 2020.

	CA2020	RAR 2020	TOTAL
FCTVA	16 510.00		16 510.00
Taxe d'Aménagement	42 356.22		42 356.22
Exc. de Fonct. capitalisé	178 523.18		178 523.18
Vente Terrain Jarlot	89 000.00		89 000.00
Opérations d'ordre	3 283.20		3 283.20
Subventions	97 009.51	408 584.00	505 593.51
Région AURA	17 621.51	246 000.00	263 621.51
parcours sportif	3 274.51		3 274.51
centre village	0.00	246 000.00	246 000.00
travaux camping	14 347.00		14 347.00
Département 01	0.00	149 297.00	149 297.00
Centre Village	0.00	135 000.00	135 000.00
subvention dep pour travaux camping	0.00	14 297.00	14 297.00
Autre Subvention	9 306.00	0.00	9 306.00
subvention leader pour etude centre village	9 306.00		9 306.00
DSIL	65 602.00	0.00	65 602.00
centre village	65 602.00		65 602.00
DETR	4 480.00	13 287.00	17 767.00
subvention eaux pluviales	0.00	6 912.00	6 912.00
DETR 2017 (accessibilité école, sall epoly, poste + WC salle p	4 480.00		4 480.00
DETR 2018 (élévateur salle poly)	0.00	6 375.00	6 375.00
TOTAL	426 682.11	408 584.00	835 266.11



1.6 Ratios

	2 018	2 019	2 020	moyenne strate (2019)
1. Dépenses Réelles Fonctionnement (DRF)(€) / hab	425	393	409	626
2. Imposition (€) / hab	369	379	386	345
3. Recettes Réelles Fonctionnement (RFF) (€) / hab	584	591	570	797
4. Dépenses Equipements(€) / hab	392	126	354	0
5. dette (€) / hab	849	793	650	624
6. Dotation Globale Fonctionnement (€) / hab	113	108	106	153
7. Dépense personnel / DRF	46.02%	44.99%	43.35%	44.2%
9. marge d'autofinancement courant(MAC)	90.59%	83.33%	90.06%	87.9%
10. taux d'equipement	67.1%	21.3%	62.1%	40.6%
11.taux d'endettement	145%	134%	114%	78.56%
capacité desendettement (an)	5.3	4.0	4.0	

2. Budget Primitif 2021

Ce budget a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement, tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus à la population
- de mobiliser des subventions chaque fois que possible

En matière d'investissement, les grands projets se concentrent sur la continuité de l'aménagement du centre village, avec la deuxième tranche de travaux portant sur la rue Jean Marie Vianney et la réfection de la toiture de la maison Perrut afin de préserver l'intégrité du bâtiment.

2.1 Fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 1 453 886€

2.1.1 Dépenses

Chapitre	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
	BP 2020	CA2020	BP2021
60- Achats divers	58 100	51 449	62 100
61 - Services extérieurs	119 750	59 885	107 800
62 - Autres services	83 400	50 266	75 180
63 - Impôts et taxes	4 000	4 951	5 000
011 - Charges à caractère général	265 250	166 550	250 080
012 - Charges de personnel et frais	272 604	262 654	276 280
65 - Autres charges de gestion	173 773	156 066	207 263
66 - Charges financières	12 400	10 277	13 400
67 - Charges exceptionnelles	0	0	0
Dépenses réelles de fonctionnement	724 027	587 676	747 023
042 - Opérations d'ordre entre sections	3 283	92 283	4 288
014 - Atténuation de produits	13 314	12 851	13 314
022 - Dépenses imprévues	88 549		73 434
023 - Virement à l'investissement	450 000		615 000
TOTAL des dépenses de fonctionnement	1 279 173	700 688	1 453 059
002 - déficit antérieur reporté fonct	0.00		0.00
TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées	1 279 173	700 688	1 453 059

- Chapitre 011 - Charges à caractère général : l'objectif de la commune est de rester stable sur 6 ans et donc de compenser le coût de l'inflation par des économies : **-15k€ de BP 2020 à BP 2021**
 - Achats divers (+4 k€) : produit Covid + énergie
 - Service extérieur (-12k€) : baisse sur l'entretien des bâtiments car les sommes provisionnées en 2019 et 2020 étaient trop larges par rapport aux travaux entrepris.
 - Autres services (-8k€) : cotisation SIEA (reliquat important en 2020)
- Chapitre 012 - Charge de personnel : **+3,7 k€ de BP 2020 à BP 2021** lié au GVT
- Chapitre 65 – Autres charges : **+ 33,5 k€ de BP 2020 à BP2021**
 - Contribution SIEA : rénovation éclairage public rue JMV (20 k€)
 - Subvention de fonctionnement aux associations (+ 16k€) = Une aide importante est à prévoir pour l'Espace de vie Sociale en grande difficulté
- Chapitre 66 – charges financières: **+ 1000 € de BP 2020 à BP 2021** : un nouvel emprunt va être contracté en milieu d'année pour le financement des travaux du centre village
- Chapitre 042 – opération d'ordres = amortissement travaux RSE : **+ 1000 € de BP 2020 à BP 2021** pour l'enfouissement du réseau électrique rue Jean Marie Vianney
- Atténuation de produit = FPIC et attribution compensation = constant
- Dépenses imprévues : 73 k€
- Virement à l'investissement = 615 k€

2.1.2 Recettes

Chapitre	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
	BP 2020	CA2020	BP 2021
013 - Atténuation de charges	4 747	7 871	3 900
70- Produit des services du domaine	11 500	16 378	17 000
73 - Impôts et taxes	527 915	557 049	550 582
74 - Dotation et participation	178 640	186 750	184 651
75 - Autres produits de gestion courante	61 549	70 372	60 150
77 - Produits exceptionnels	3 250	91 054	2 550
042 - Opération d'ordres entre section	3 000	3 000	3 000
TOTAL des recettes de fonctionnement	790 600	932 474	821 833
002 - Excédent de fonc. reporté	488 573		631 226
TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées	1 279 173	932 474	1 453 059

- Chapitre 70 – produit des services du domaine : + 5,5 k€ de BP 2020 à BP2021 : les gains de l'activité pêche et la redevance du camping avaient été réduits en 2020 à cause de la crise sanitaire
- Chapitre 73 – Impôts et taxes : + 22 k€ de BP 2020 à BP2021 : augmentation des bases + intégration compensation taxe habitation
- Chapitre 74 – Dotations et participations : + 6k€ de BP 2020 à BP2021 : participation de l'état aux frais de l'école privée. De plus la FCTVA qui aurait dû être touchée en 2020 a été reportée en 2021.
- Chapitre 75 – Autres produits : - 1,4 k€ de BP 2020 à BP2021 : il n'a pas été considéré de location pour la salle polyvalente à cause de l'incertitude sur la crise sanitaire.

2.1.3 fiscalité

Le conseil municipal décide de maintenir le niveau des taxes en 2021

- 29,81% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (15,84% = taux communal 2020 + 13,97% = taux département 2021)
- 36% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties

2.2 Investissement

Pour cet exercice 2021, la section d'investissement s'équilibrera en dépenses et recettes à la somme de à 1 855 050€.

2.2.1 Dépenses

La majorité de ces dépenses (57%) est liée aux travaux d'aménagement de la rue Jean marie Vianney. Sont également prévus la réfection de la toiture de la maison Perrut, la rénovation de la façade de la mairie ainsi que le changement des fenêtres pour du double vitrage, des achats de matériel informatique pour l'école, la continuité de la révision du plan local d'urbanisme, une extension du local voirie et des travaux sur les réseaux d'eaux pluviales.

Imputation	Libellé	BP 2020	CA2020	RAR 2020	Nouveaux Crédits 2021	BP 2021
001	Déficit d'investissement	0	0		108 872	108 872
1641-ONA	Emprunts (capital)	152 000	150 605		170 000	170 000
1068	excédent de fonctionnement	0	0		0	0
020	dépenses imprévues	57 904			74 202	74 202
13918	subventions d'équipement transférées au résultat	3 000	3 000	0	3 000	3 000
202	Frais liés aux doc urbanisme et cadastre - PLU	40 000	13 560	26 440	0	26 440
203	Etude énergétique salle polyvalente	0	0	0	2 400	2 400
205	Site internet	0	1 816	1 816	0	1 816
204	Enfouissement réseaux rue JM Vianney	5 500	0	0	5 025	5 025
211	Achat Terrains/ Cimetières	12 000	1 736	0	11 000	11 000
212	agencement de terrains/ cimetières	0	1 080	0	0	0
2131	Batiments publics	220 000	0	0	109 500	109 500
2135	Acessibilité salle polyvalente	147 420	102 517	0	21 000	21 000
2151	réseaux de voirie	18 743	10 204	5 940	0	5 940
2152	Installation de voirie = travaux centre + ralentisseurs + trottoirs	670 000	312 872	311 673	752 154	1 063 827
2153	Travaux eaux Pluviales	100 000	58 091	41 908	5 000	46 908
2156	Matériel Pompiers	7 100	2 715	0	15 280	15 280
2157	matériel et outillage de voirie	10 000	0	0	6 000	6 000
2158	Autres installations	0	0	0	18 300	18 300
216	Colletion et oauvres d'art = Basilique	0	0	0	10 000	10 000
2181	installations generales (Ecoles)	20 000	4 153	1 074	20 000	21 074
2183	matériel de bureau et informatiques = Ecole numérique	1 000	632	0	21 000	21 000
2188	Autres achats	5 000	0	0	8 520	8 520
23	Immobilisation en cours (travaux centre + local voirie)	417 547	417 547	0	104 946	104 946
TOTAL		1 887 214	1 080 527	388 851	1 466 199	1 855 050

2.2.2 Recettes

Les recettes d'investissement sont réparties à 33% par la section de fonctionnement, 31% par des subventions et 12% par des dotations. Un emprunt de 400 000€, représentant 22% des recettes, sera engagé pour financer les travaux d'aménagement de la rue Jean-Marie Vianney.

Imputation	Libellé	BP 2020	CA2020	RAR 2020	Nouveaux Crédits 2021	BP 2021
001	solde d'exécution d'inv reporté	127 425				
021	Virement de la sect. fonct.	450 000			615 000	615 000
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	290 967	237 389	0	223 681	223 681
040	Opérations d'ordre entre section	92 283	92 283	0	4 288	4 288
041	Opérations patrimoniales	417 547	417 547	0	0	0
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	508 991	97 010	408 584	163 551	572 135
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		0	0	400 000	400 000
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				39 946	39 946
	TOTAL	1 887 214	844 229	408 584	1 446 466	1 855 050

Les subventions concernent

- les travaux du centre village pour XX€ (XX du Dpt), XX de la région et XX de l'état.
- La toiture de la maison Perrut (Région AURA)
- La rénovation de la façade de la mairie (Département)
- Mise en accessibilité des bâtiments (Etat)

3. Etat de la dette

L'encours de la dette est de 934 359 au 1^{er} janvier 2021 ce qui représente un taux d'endettement de 650€/hab et une capacité de désendettement de 4 années.

	2 018	2 019	2 020	moyenne strate	moyenne CCDSV
Encours de la dette €	1 185 384	1 123 963	934 359		
€/ hab	849	793	650	624	642
% produits = taux d'endettement	145.34%	134.14%	112.90%	78.56%	107.27%
capacité desendettement (an)	5.3	4.0	4.0	5.3	4.3

En 2021, la commune contracte un nouvel emprunt de 400 000€ au taux de 0,59% fixe pour une durée de 15 ans. Cet emprunt servira à financer les travaux de la rue Jean Marie Vianney.

Le taux d'endettement, connaîtra un pic en fin d'année 2021 avec un taux à 917€/habitant (953€ si l'on considère les intérêts), mais redescendra rapidement, car plusieurs emprunts arrivent à terme en 2022 puis en 2023.

En considérant un nombre d'habitants constants, on estime le taux d'endettement à 405€/habitant (413€ en incluant les intérêts) à la fin du mandat.

Karine FATET
Adjointe aux Finances



Richard PACCAUD
Maire

